

Rapport sur le lectorat des traductions littéraires dans les maisons d'édition suisses

Résumé pour les éditeurs romands

Ce document présente une synthèse du rapport établi à l'issue d'une enquête menée sur le lectorat des traductions littéraires auprès des maisons d'éditions suisses, mandatée par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, en collaboration avec le Collège de traducteurs Looren et le Centre de Traduction Littéraire de Lausanne. Afin de dresser un état des lieux pour les différentes régions linguistiques de Suisse, Liliane Studer et Anne-Laure Pella ont envoyé au printemps 2011 un questionnaire écrit à tous les éditeurs de Suisse qui publient des traductions littéraires, quels que soient l'auteur, la langue ou le genre littéraire traduits. Par lectorat, l'enquête entendait une expertise stylistique et linguistique du texte, qui sert à vérifier sa justesse, sa vraisemblance ainsi que sa dramaturgie et sa structure. Dans ce sens, le lectorat désigne donc le processus d'accompagnement et de mise au point d'un texte littéraire réalisé en vue d'une publication par une maison d'édition.

Les quatorze maisons d'édition romandes sollicitées pour cette enquête sont, par ordre alphabétique : L'Age d'homme, L'Aire, Campiche, Castagniéé, La Dogana, Empreintes, En bas, Héros-Limite, Infolio, La Joie de lire, Metropolis, Noir sur Blanc, Samizdat et Zoé.

L'enquête pour la partie romande a montré que le travail de lectorat était parfois assimilé au rôle d'un comité de lecture, chargé d'évaluer la pertinence de publier ou non un texte. Cette assimilation est représentative du rôle probablement peu intrusif qu'occupe le lecteur dans la plupart des maisons d'édition romandes. Si certains éditeurs investissent énormément de temps et de moyens pour accompagner les textes dans leur chemin vers la publication, les résultats laissent apparaître aussi que la plupart des éditeurs romands assurent certes un lectorat, mais que celui-ci est vraisemblablement peu interventionniste. Par ailleurs, le lectorat est réalisé la plupart du temps en interne, et la figure du lecteur se confond alors souvent avec celle de l'éditeur, bien que certaines maisons d'édition recourent parfois à des lecteurs externes, sur mandat. En règle générale, le lectorat est difficilement chiffrable et il ne figure pas systématiquement dans le budget d'un livre : cela montre aussi qu'il fait partie des tâches compressibles assumées par les maisons d'édition. Le lectorat est tantôt intégré dans le cahier des charges des collaborateurs, tantôt relégué à du bénévolat, effectué sur les heures supplémentaires.

Pratiqué à des degrés variables, le lectorat semble gagner l'adhésion de la plupart des éditeurs romands sollicités pour cette enquête. Ceux-ci reconnaissent la plus-value qu'il peut apporter à un texte, qu'il soit traduit ou non. Fidèles à une conception traditionnelle du métier d'éditeur, certains le revendiquent d'ailleurs comme le fondement de leurs activités, même si les contraintes économiques d'un éditeur-gestionnaire prennent parfois le dessus. Néanmoins, certains éditeurs expriment clairement une position contraire : ils refusent de soumettre à un travail de relecture et de correction les traductions qu'ils publient, considérant que la collaboration entre un éditeur et un traducteur repose sur une relation de confiance. Dans cette perspective, le traducteur a une autorité absolue sur le texte traduit et son travail n'appelle par conséquent pas de discussion. Ce parti pris est probablement corrélé à la petite taille de ces maisons d'édition, de même qu'au genre de textes qu'elles publient, principalement de la poésie.

En outre, les éditeurs ont été invités à faire des propositions concrètes pour soutenir le lectorat auprès des maisons d'édition. Parmi les mesures que Pro Helvetia pourrait engager, on retiendra des propositions telles que :

- assurer le financement du lectorat selon une rémunération à l'heure, que l'éditeur décide ensuite de le réaliser en interne ou de le confier à un lecteur externe, sur mandat ;
- prendre en charge les frais annexes du lectorat (frais de logement, voyage et nourriture) pour des rencontres entre lecteur, traducteur, et éventuellement éditeur ;
- mettre en place des formations continues dans le domaine du lectorat, étant donné qu'il n'existe pratiquement rien de comparable dans le monde francophone.

Cependant, l'enquête a aussi confirmé la nécessité d'apporter un soutien structurel aux maisons d'édition : si des aides ponctuelles pour consolider le lectorat de traductions littéraires sont bienvenues, il apparaît surtout essentiel de doter les structures éditoriales de moyens suffisants pour accomplir l'ensemble de leurs tâches, allant de la sélection à la promotion des textes, en passant par la gestion, la production et la diffusion des livres. L'enquête a également montré que le lectorat des traductions littéraires est étroitement associé au destin de la traduction littéraire en Suisse : favoriser le lectorat, c'est offrir des gages de qualité pour la relève de la traduction littéraire, en ouvrant les portes du monde éditorial à de jeunes traducteurs. Enfin, l'enquête a aussi permis de rappeler aux éditeurs, en Suisse romande du moins, les nouvelles conditions d'aide à la traduction développées dans le cadre du programme « Moving Words 2009-2011 » de Pro Helvetia. Dans cette perspective, nous invitons toutes les personnes intéressées à consulter les sites suivants, sélectionnés pour les informations qu'ils peuvent apporter dans les domaines de l'édition et de la traduction littéraire :

Pro Helvetia

- conditions de soutien à la traduction littéraire, y compris pour des traducteurs suisses traduisant des auteurs étrangers, à partir de langues non nationales
- www.prohelvetia.ch

Collège de traducteurs Looren

- résidence pour traducteurs littéraires
- www.looren.net

Centre de Traduction Littéraire de Lausanne

- plateforme d'information sur la traduction littéraire
- www.unil.ch/ctl

Association Suisse des Diffuseurs, Editeurs et Libraires

- liens avec d'autres associations professionnelles du livre en Suisse
- renseignements sur les formations initiales et continues en Suisse
- www.asdel.ch

Syndicat national de l'édition

- liens avec d'autres associations professionnelles du livre en France
- renseignements sur les formations initiales et continues en France
- www.sne.fr

Centre national du livre

- subventions pour la traduction en français d'ouvrages étrangers
- formations aux métiers du livre
- www.centrenationaldulivre.fr

Assises de la traduction littéraire en Arles / Collège International des Traducteurs Littéraires

- résidences et ateliers pour traducteurs littéraires
- www.atlas-citl.org